



UNION EUROPEENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Cotonou, le 8 novembre 2013

PROJET DE FEUILLE DE ROUTE

VERS UNE PROGRAMMATION CONJOINTE DE L'UE ET LES EM AU BENIN

1. SYNTHESE

Dans le secteur de la coopération, les interventions de l'Union européenne et de ses Etats membres présents au Bénin (Belgique, Allemagne, Danemark, France et Pays Bas) s'inscrivent et accompagnent la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCR3), stratégie nationale qui couvre la période 2011- 2015.

Dans le respect des conclusions du Conseil du 14 novembre 2011 sur la position commune de l'UE en vue du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, pour approfondir les engagements en faveur de l'efficacité de l'aide, et pour renforcer l'efficacité en termes de développement, les Chefs de Missions de l'UE présents au Bénin avaient proposé de préparer une programmation conjointe de leur activité de coopération à partir de 2016. Vu la volonté manifestée par la Suisse de participer à ce processus dans les différents pays où la coopération helvétique est présente, elle sera associée dès maintenant aux différentes étapes à suivre.

Concernant l'état des lieux des périodes de programmation des Etats membres, le Danemark arrêtera sa coopération à partir de 2013; la Belgique a démarré son Programme Indicatif de Coopération (2013 – 2017), l'Allemagne vient de négocier sa programmation triennale (2014 – 2016); la France a finalisé un document cadre de partenariat (2013 - 2016) et les Pays Bas viennent de revoir leur plan d'intervention pluriannuel 2014-2017 suite au changement de leur gouvernement. Quant à la Suisse, son cycle de programmation couvre la période 2013-2016.

Ainsi, la mise en place d'une programmation conjointe à partir de 2016 pourra être assurée en cohérence avec les engagements en cours et synchronisée avec la future stratégie de développement du Bénin.

La préparation d'une analyse et d'une réponse commune de l'UE, ses Etats membres et de la coopération Suisse aux défis de développement du Bénin permettra de renforcer le dialogue politique avec le Gouvernement et d'accompagner la mise en place de la nouvelle stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté du Bénin, qui devrait inclure un plan d'actions prioritaires réaliste et hiérarchisé.

2. ANALYSE

2.1. Coordination des Partenaires au développement au Bénin

La coordination des interventions des Partenaires au développement au Bénin est théoriquement organisée par le Gouvernement dans le cadre de la revue conjointe annuelle de la Stratégie conjointe pour la réduction de la pauvreté (SCRP) sur base du rapport d'avancement de la stratégie pays, et des aides mémoires sectoriels conjoints. La qualité du dialogue sectoriel varie selon le fonctionnement des différents groupes sectoriels.

Le dialogue stratégique organisé entre les Partenaires au développement et le Gouvernement présente des faiblesses en raison, en grande partie du manque de clarification, de la part du Gouvernement, des rôles respectifs de ministères clés (Ministère de l'Economie et des Finances et Ministère en charge de développement, auxquels il faudrait ajouter le nouveau Ministère en charge des ODD), qu'au niveau des Partenaires du Bénin qui pour certains se considèrent comme des porte-parole du Gouvernement. De facto, le dialogue stratégique de haut niveau est difficile et souffre à la fois de manque d'appropriation des autorités mais aussi de manque de transparence de celles-ci.

Le renforcement de la coopération UE (Etats membres, DUE et la coopération Suisse) par le biais de la programmation conjointe permettra de renforcer et de dynamiser la coordination stratégique entre tous les Partenaires Techniques et Financiers et le Gouvernement, autour d'analyses objectives et de propositions concrètes. Cette position est justifiée par notre poids réel dans la coopération et le budget de l'Etat et notre influence politique y compris sur les grands enjeux mondiaux ou régionaux, tels que la sécurité, le changement climatique ou l'organisation du commerce.

2.2. Opportunités et défis de la programmation conjointe

Le Bénin devrait préparer un nouveau document de développement (SCRP4 ou similaire) **à partir de 2015**. Ce document devrait marquer les grandes lignes de l'actuation du gouvernement dans les années suivantes. Les Partenaires techniques et financiers seront aux côtés du gouvernement dans la préparation de ce document. L'analyse conjointe qui sera lancée dans le cadre de la programmation viendra alimenter ce document.

Les prochaines échéances électorales représentent un facteur important qui peut influencer le déroulement du processus de programmation conjointe. En effet les élections communales qui étaient prévues pour l'année 2013 n'ont toujours pas eu lieu, et il y a des possibilités qu'elles soient reportées pour les faire coïncider avec les élections législatives à l'Assemblée nationale qui elles sont prévues pour 2015. L'élection présidentielle se tiendra dans la première moitié de 2016. Ce calendrier électoral très chargé pourrait ralentir voir entraver la réflexion et la préparation du nouveau document de stratégie de développement (SCRP4). Il est donc d'autant plus nécessaire de commencer les activités d'analyse et réponse conjointe dès le début de 2014.

Par ailleurs, une évaluation à mi-parcours du 11^{ème} FED est prévue **en 2015-16**, en synchronisation avec la préparation du nouveau document de développement pays afin qu'elle puisse en alimenter la réflexion. Les conclusions et recommandations de cette évaluation devront s'intégrer dans l'analyse et réponse conjointe. Un autre élément qui devrait aussi alimenter l'analyse et réponse conjointe est les nouveaux Objectifs pour le développement durable (ODD) qui devront être fixés pour l'après 2015.

Vu les échéances des différents cycles de programmation, - l'Allemagne, la France et la coopération Suisse finiront en 2016 et la Belgique et les Pays Bas le feront en 2017- , une synchronisation progressive avec 3 états en 2016 et deux autres qui pourront s'y joindre en 2017 est parfaitement envisageable. Par ailleurs, ce calendrier permettra de créer une synergie de l'aide des Etats européens respectueuse des stratégies de chaque pays et qui s'inscrit dans un cadre programmatique cohérent et intégré à la nouvelle stratégie pays, tout en mettant en avant l'intervention de l'Europe dans la quasi-totalité des secteurs clés au Bénin.

2.3. Prochaines étapes

Tenant compte des éléments évoqués ci-dessus, il semble prématuré d'élaborer une feuille de route à proprement parler. A ce stade les prochaines étapes se présentent comme suit :

La programmation conjointe se fera à partir de 2016 en fonction de : i) un nouveau document du gouvernement béninois qui devra suivre l'actuelle SCRP 3, ou bien la prolongation de la dite stratégie; ii) les nouveaux ODD qui feront suite aux OMD dont l'échéance est en 2015 ; et iii) la revue à mi-parcours de la programmation du 11ème FED de l'UE.

Les EM démarreront une analyse politique de développement conjointe entre fin 2014 et début 2015 afin d'arriver à une vision commune et à des objectifs partagés, et d'assurer une division du travail en fonction de l'expertise et les capacités de chacun, avec l'appui d'un expert envoyé par le siège de l'UE.

Cet exercice présente des difficultés liées surtout au niveau d'engagement/acceptation de la part du gouvernement et à la volonté politique des parties prenantes. Le dialogue politique devra jouer un rôle clé.

Il faudra appuyer le gouvernement dans l'élaboration de sa prochaine stratégie de développement pour qu'il prenne le lead du processus. Cette élaboration devrait être finie en 2016, compte tenu du fait qu'il y aura des élections législatives et présidentielle.

3. PROPOSITION DE CALENDRIER

Calendrier indicatif:

2 ^{ème} semestre 2013	Initialisation formelle du processus de programmation conjointe (EM et UE) avec le Bénin
1 ^{er} semestre 2014	Lancement, après le workshop qui aura lieu en Afrique de l'Ouest (Mali ou Sénégal) sur la programmation conjointe, du processus d'analyse avec l'appui d'une mission du siège si nécessaire.
2 ^{ème} semestre 2014	Analyse des défis et contraintes du développement du Bénin ainsi que des leviers de changement pour constituer un building block qui puisse aider à établir des priorités, identifier les menaces et les opportunités, développer des politiques et à se mettre d'accord sur comment planifier les mesures pour mitiger les risques et les imprévus en vue de la préparation d'une réponse UE/ EM Validation du document d'analyse commune UE/EM

	Accompagnement du Gouvernement dans la préparation de la SCRP4 au regard des analyses EU/EM réalisées
2015	Accompagnement du Gouvernement dans la préparation de la SCRP4 au regard des analyses EU/EM réalisées Préparation et lancement de l'évaluation à mi-parcours du PIN 11^{ème} FED Préparation de la programmation de chaque Etat membre en cohérence avec l'analyse de réponse commune et en synchronisation avec la SCRP4.